

Théorie/pratique : une fausse alternative **Pour un concept dynamique de la traduction**

Yves Gambier

Volume 31, Number 2, juin 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/002797ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/002797ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gambier, Y. (1986). Théorie/pratique : une fausse alternative : pour un concept dynamique de la traduction. *Meta*, 31(2), 165–172.
<https://doi.org/10.7202/002797ar>

THÉORIE/PRATIQUE : UNE FAUSSE ALTERNATIVE POUR UN CONCEPT DYNAMIQUE DE LA TRADUCTION

YVES GAMBIER
UNIVERSITÉ DE TURKU

L'obsession de la pratique, de celle qui alimente notre quotidien, n'est pas forcément bonne conseillère : n'aboutit-elle pas à un artisanat empirique, à un fétichisme du rendement non à tout prix mais à n'importe quel prix ? Certains traducteurs professionnels se crispent aujourd'hui sur cette pratique pour ne pas avoir à faire face aux changements qui s'opèrent avec les nouvelles techniques de communication. N'est-il pas temps au contraire de dépasser la dichotomie simpliste : théorie/pratique ? Il n'y a pas d'amélioration possible de la pratique sans théorisation. Encore faut-il s'entendre sur les mots ! Après avoir restitué l'évolution des approches en linguistique et en traduction, dans les 30 dernières années, je tenterai d'apprécier ce que doit apporter la théorie, les peurs qu'elle suscite pour finalement proposer un continuum, un spectre continu où pourraient s'articuler les divers types de traduction.

Je suis convaincu qu'aucune avancée théorique n'est possible en traduction sans une mise en perspective (épistémologique) de ses concepts, de ses postulats, des théorèmes : c'est par cet effort que la traduction conquerra son autonomie, notamment vis-à-vis des modèles linguistiques.

DE L'APPROCHE LINGUISTIQUE À L'APPROCHE COMMUNICATIVE

Une des constantes de notre manière de voir est d'établir des oppositions binaires, dualistes¹, des alternatives catégoriques et cela aussi bien pour notre perception ordinaire (amour-haine, vie-mort, intégriste-progressiste, peuple-bourgeoisie, anciens-modernes, science-idéologie...) que pour notre approche en linguistique (langue-parole, compétence-performance, diachronie-synchronie, signifié-signifiant, langue-pensée, écrit-oral, forme-contenu, etc.). Ces oppositions manichéennes ont sans doute permis d'établir des définitions ; elles ont suscité aussi des querelles ! En linguistique, de telles coupures ont fait croire à la toute puissance des modèles proposés ... jusqu'à leur rejet tout aussi définitif. La pensée en « ou bien/ou bien » n'a que faire de la subtilité du concret, de la complexité des faits : voilà une des raisons motivées qui font que la théorie est (ou a été ?) laissée à des « experts », entérinant et renforçant l'opposition supposée entre théoriciens et praticiens.

La traduction n'a pas échappé aux faux dilemmes, aux antagonismes catégoriques, aux typologies rudimentaires. En effet, quand elle ne s'appuyait pas sur un cortège d'adjectifs en trompe-l'œil (impossible, fidèle...), elle s'appuyait sur la linguistique de phrase, formelle : les années 50-60 ont ainsi vu se multiplier les articles répétitifs sur ce que devait être la traduction ; ceux-ci n'ont guère fait avancer la formation des traducteurs, leur statut, ni non plus la réflexion sur le processus de traduction.

Même l'histoire de la traduction est apparue balbutiante — prise, coincée même, en apparence entre le respect de la lettre (traduction littérale, servilité formelle) ou le

respect de l'esprit, respect paralysant jusqu'au doute de pouvoir traduire, jusqu'au délire délicieux des « belles infidèles ». Comme si l'histoire était un balancement perpétuel, une oscillation permanente — le 19^e siècle « littéral » s'opposant au 18^e « infidèle », etc.

Cette approche par oppositions catégoriques conduit très souvent à jeter le bébé avec l'eau du bain : la linguistique en est la preuve. À l'impérialisme des années 50-60 quand la linguistique se donnait ou était prise comme modèle des sciences humaines, a succédé le doute : où va la linguistique ? L'explication que la mode imprègne aussi les modes de penser est un peu courte. Ne peut-on voir dans cette succession inflation — désaffection pour une discipline ou un modèle le principe de base de notre manière d'approcher le réel — par catégories tranchées ? À présent, beaucoup posent une question pseudonaïve : l'étude de discours authentique n'est-elle pas (aussi) « linguistique » ? En fait, *une* linguistique formelle essentiellement morphologique et syntaxique, incapable d'expliquer sinon de décrire nos façons de parler, est remplacée (partiellement) par *une* linguistique éclatée, partagée désormais entre la pragmatique, la sociolinguistique, la dialectologie sociale, l'analyse de discours, la linguistique textuelle...² *Une* linguistique (structuralisme) dominante est suivie, concurrencée par *une* linguistique soucieuse de s'articuler à d'autres disciplines (biologie, logique, psychanalyse, sociologie...) ; la tentation existe de la réduire, de la cataloguer en linguistique « fonctionnelle » — l'étiquette, même polysémique ou vague, rassure. Désormais, « la » linguistique est traversée de courants divergents, parfois contraires : tantôt elle s'accroche à des descriptions réductionnistes (par ex. le générativisme syntacticien, formalisateur, bloqué sur la phrase en « langue »), tantôt elle s'élance vers tout ce qui peut rendre compte des effets de discours. Malgré les apparences (orientation centripète/centrifuge, introvertie/extrovertie), il ne s'agit pas d'une opposition claire et nette : l'évolution de la linguistique oblige maintenant à penser, à poser ce que formaliser veut dire.

Qu'en est-il en traduction ? De discipline accessoire de la linguistique en est-elle venue à féconder cette même linguistique ? Fausse question ; il semble que la traduction soit prise dans un nouveau tourbillon : celui de la « communication ». Il est trop tôt pour dire si cette nouvelle perspective va permettre enfin à la traduction de se donner des fondements théoriques. Ce qu'il faut plutôt noter, c'est que — comme en linguistique et en d'autres sciences de l'homme — la réflexion en traduction cesse d'avancer par exclusives idéologiques (courantes il y a trente ans, genre la traduction est impossible...) pour puiser à diverses sources de connaissances (sociologie, psychologie, ethnologie, philosophie...) — la linguistique, dans sa diversité méthodologique et théorique actuelle, n'étant plus la référence absolue, unique. La réévaluation de quelques notions (fidélité, équivalence...), le réajustement des liens entre la traduction et différentes disciplines peuvent être stimulants s'ils n'aboutissent pas de nouveau à des oppositions simplistes : l'évolution devrait nous obliger aussi à penser ce que théoriser veut dire.

Ce changement en linguistique (recul du modèle structuraliste ; essais pour articuler le langagier et le social), en traduction (vue comme « correcte » puis comme « efficace »)³ peut s'expliquer de différentes manières. Il est concomitant en tous les cas avec l'évolution des méthodes d'enseignement des langues qui se veulent aussi « fonctionnelles », « communicatives », avec l'évolution des techniques de communication. En deux, trois décennies, on est passé du « style », de la forme au « contenu », non plus opposé purement et simplement au premier mais centré sur le destinataire, tendu vers lui. Comme si les nouveaux messages sociaux (par ex. la publicité), les écrans (de TV, de terminaux) avaient surdéveloppé les fonctions conative et phatique, après une longue période dominée par les traditions littéraires où l'accent n'avait été mis que sur les fonctions émotive et poétique — c'est-à-dire respectivement sur le destinataire, l'émetteur et le texte en tant que tel. Désormais, semble-t-il, le « monologue » ou l'énoncé hors de

toute condition d'énonciation cède la place à la « communication » dans laquelle production et réception sont interdépendantes, agissent l'une sur l'autre pour créer une cohérence toujours momentanée. Dans cette perspective, les lamentations sur le prétendu langage chewing-gum d'aujourd'hui, sur le « mauvais » parler et l'orthographe « déplorable » (à cause de la télévision) perdent de leur force : à la langue-norme qui pouvait dominer quand la littérature s'appuyait sur l'archétype de l'écrivain solitaire, quand la linguistique s'appuyait sur un sujet idéalisé, fictif se substitue la langue plurielle, reconnue dans sa diversité, ses variations, comme moyen, outil. De la langue trop bornée à sa fonction esthétique, on passe à la langue comme support de communication(s) ; la mutation n'est absolument pas d'ordre rhétorique⁴ et il faut en tirer les conséquences pour théoriser le travail du traducteur : on ne peut plus s'en tenir à une approche grammaticale, grammaticalisée (traduction « correcte », « fidèle ») ; déjà d'ailleurs sont posés ici et là des jalons pour une théorie « interprétative ». On peut prédire — sans forcément se laisser séduire par les sirènes de la décadence — que sous la poussée des techniques⁵ mais aussi sous celle de la multiplicité des informations, nous devons rechercher une langue performante, adaptée aux besoins et aux situations, façon indirecte de reconnaître que la langue et la communication ne peuvent plus se référer uniquement aux normes du « beau parler », de la littérature. Ce n'est pas un hasard si la sémantique et la terminologie tendent à prendre le relais de la syntaxe dans le processus de compréhension textuelle, dans le développement de l'enseignement des langues... et peut-être aussi dans l'effort d'explication du processus de traduction.

LA THÉORISATION, POUR QUOI FAIRE ?

Plutôt que de se heurter à des étiquettes (théorie linguistique ou théorie cognitive ou théorie sociolinguistique ... de la traduction) ne vaut-il pas mieux voir ce qu'on cherche à expliquer et pourquoi ? Dépassons d'abord les procès d'intention ; on prendra ici « théorisation » comme effort pour systématiser le(s) processus suivi(s) quand le traducteur accomplit son travail et les phénomènes ou problèmes régulièrement rencontrés — rien donc qui sépare *a priori* la systématisation et la pratique quotidienne ! Cet effort doit s'accompagner :

- ◆ de l'élaboration d'outils conceptuels pour satisfaire aux exigences de l'objectivité et à un certain degré de formalisation ;
- ◆ de la définition d'un certain niveau d'abstraction, afin que la systématisation ne s'en tienne pas à une description superficielle, dépendante de tel ou tel genre de texte (danger d'artefact créé par toute typologie) ;
- ◆ et de l'explication le plus possible des présupposés de départ.

Dans cette perspective, la théorisation ne dissocie pas recherche fondamentale (principes généraux à définir) et recherche appliquée (méthodologie pour traiter des phénomènes récurrents) ; en outre, elle ne se confond pas avec telle ou telle doctrine ou telle ou telle théorie construite ou à construire et qui pour être valide doit se donner des moyens pour vérifier ses hypothèses.

La peur de la théorisation explique certainement pourquoi la traduction n'a pas encore la place qu'elle mérite dans la science des textes et pourquoi le traducteur n'est pas ou que partiellement reconnu : on ignore encore trop les contraintes de son travail, les compétences que celui-ci exige et on ignore encore trop l'impact des traductions dans la circulation des informations — et aussi la qualité des échanges. Enfin la faible théorisation du domaine n'est pas sans conséquence sur la formation, les conditions et les méthodes d'enseignement de la traduction. Là encore, ce n'est pas un hasard si les linguistes ont été remplacés par des pédagogues⁶ ou sont épaulés de plus en plus par eux, dans la systématisation : réfléchissant à partir de conditions concrètes, ils refusent d'opposer théorisation et expériences, renvoyant ainsi presque dos à dos les salariés de la théorie et

les contractuels, les pigistes, crispés sur des « recettes » et toujours prompts à dénoncer la part trop belle faite à la « théorie » (cette affirmation, et c'est tant mieux, ne prétend pas s'appliquer partout, être universelle).

Pourquoi cette peur, parfois changée en hantise, en fixation ?

■ parce que trop longtemps, la théorisation a été assujettie à la formalisation linguistique ; les avatars de la traduction automatique n'ont guère aidé à les distinguer, certains confondant traitement automatique du langage et traduction automatisée ;

■ parce que trop longtemps, elle a été éloignée de toute pratique, en aval et en amont : corpus, exemples, données quantitatives à examiner et conséquences à tirer pour le métier ;

■ parce que trop souvent, il y a confusion entre théorisation et formalisation/formalisme même : celui-ci n'est pas seulement un mode d'approche logico-scientifique, il est aussi un « genre » socio-culturel ; dans ce dernier cas, il atteint des comportements, des discours, des façons de s'habiller, etc. et être alors qualifié de formel ou d'informel relève de jugements de valeur, d'une classification idéologique. En général, ce qui est formel n'est pas ce qui est contraint — car rien n'échappe à des règles — mais plutôt quelque chose pour laquelle les acteurs sont conscients des contraintes, des limites à ne pas dépasser, de ce qu'on peut/doit dire ou faire. Comme mode d'approche, le formalisme jouit d'un prestige plus ou moins fort selon les époques et les groupes de chercheurs : ainsi avec la période du chomskysme et ses signes extérieurs de formalité : paradigmes, tableaux à double entrée, arbres, symboles... signes d'identification à une théorie, d'appartenance à la « tribu » des linguistes dominants d'alors.

Pour les praticiens confrontés aux aléas des textes, aux tours et détours incontournables du sens, le formalisme d'une certaine linguistique n'a pu passer : il n'était pas « acceptable » sous prétexte des « réalités ». Une fois cependant l'analyse formelle remise à sa place — elle est mode rhétorique, pouvoir discursif, subterfuge sémiotique — il faut tenter de répondre à des questions autrement essentielles : quels sont les objectifs de la systématisation ? que peut-on systématiser ? De quoi doivent être constitués le/les modèles systématiques de discours qu'est la traduction ? Il y a plusieurs niveaux possibles dans l'approche scientifique : on peut vouloir étudier la traduction *comme une partie de l'étude du langage* et continuer ainsi la tradition qui réduit le transfert de sens au contact de deux « langues », jusqu'à renouer avec la vision humboldtienne, l'hypothèse de Whorf-Sapir et autres discours sur l'impossibilité de traduire. À ce niveau la linguistique formelle (de phrase) demeure pertinente.

On peut vouloir approcher la traduction comme un des éléments qui concourent au *dialogue des cultures*, suivant une ligne comparatiste par ex. ou dans le cadre d'une histoire culturelle (nationale ou régionale). Dans ce cas, le chercheur ne s'attache pas aux transformations que représente la traduction mais considère la traduction comme un produit fini, intégré à un ensemble de textes où se jouent le rapport à l'Autre.

On peut vouloir analyser la traduction *comme un processus, un travail* qui fait appel à divers savoirs (linguistique, historique, technique...) et compétences. La recherche sur la traduction — texte en train de se faire — rejoint alors d'autres recherches textuelles qui tentent d'articuler le discours au social, l'énoncé à l'énonciation, le dit au dire déterminé par la situation de communication. Devenant objet d'un savoir, la traduction constituerait ainsi le cœur d'une traductologie.

On peut vouloir enfin étudier la traduction *comme texte* dans une perspective contrastive, en tenant compte par ex. des acquis de la narratologie, de la théorie du récit, de la poétique, de la sémiotique. Vue de la sorte, la traduction pourrait fonder une linguistique textuelle contrastive.

Que peut-on chercher à systématiser ? Là aussi plusieurs possibilités existent, liées aux objectifs, aux niveaux d'approche. On peut modéliser le texte (sa cohérence, sa structure ou son contenu) dans sa version originale puis dans sa traduction afin d'en saisir les transformations. On peut tenter de préciser les interactions des acteurs qui vont produire, à un degré ou à un autre, la traduction (rédacteur, donneur d'ouvrage, traducteur, public-cible, etc.) : quelles sont leurs stratégies, leur pouvoir vis-à-vis du texte, du sens qui circule ? Quelles sont les compétences (cognitives et autres) qui permettent le fonctionnement de ce sens ? On peut considérer telle forme (morphologique, syntaxique, stylistique) puis essayer d'en systématiser la/les traductions en telle(s) langue(s) (étude contrastive).

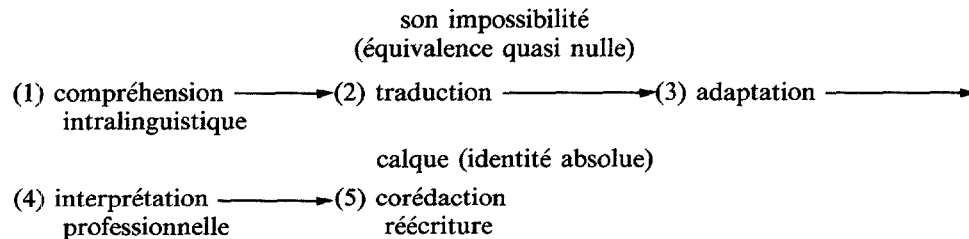
Bon nombre d'« arguments » tomberaient certainement si chaque analyse en traduction définissait avec clarté ce qu'elle cherche et pourquoi — c'est-à-dire portait à découvert son enjeu. Pour l'instant le mot « théorie » est très utilisé, plus d'ailleurs comme un vœu, une incantation que comme un effort de rigueur systématique ; peut-être est-ce là un signe vers la maturité, la traduction coupant le cordon ombilical qui la rattachait à la linguistique.

UN CONTINUUM

Aucune théorie ne peut s'élaborer si elle ne précise pas son objet. Mais en même temps, la théorie aide à préciser les contours de son objet. Ainsi en traductologie : sur quoi porte-t-elle ? qu'est-ce que la traduction ? Je voudrais dans ce qui suit contribuer à dépasser les catégories traditionnelles en traduction : elles entravent, semble-t-il, la théorisation dans la mesure où elles ne sont jamais définies, sinon en toute subjectivité ou par implicite. C'est ce non-dit, cette classification conventionnelle qu'il nous faut d'abord interroger, pour peut-être aller vers une définition dynamique de la traduction. On formulera ici cette définition, à titre provisoire — elle sous-tend le continuum proposé : la traduction comme tout texte, est transformation, change de formes, prise toujours dans un réseau de textes (contexte, co-textes et pré-texte(s)) ; ce change de formes est contraint (jusqu'où ?) par les « informations » à donner — ces informations pouvant être factuelles (explicites), rhétoriques, stylistiques (texte littéraire, par ex.). Dans cette définition, le sens n'est pas borné au contenu (informations factuelles, idées supposées transparentes qui seraient véhiculables, qu'on pourrait « extraire » de la forme) : genre discursif *et* contenu construisent ensemble la signification d'un texte.

La notion de continuum⁷ devrait permettre de situer les unes par rapport aux autres les catégories encore courantes dès qu'on traite de la traduction — leur rapprochement devrait aussi pousser à interroger leur pertinence, leur validité.

Soit donc l'axe continu :



Les commentaires vont essayer de mettre en lumière que d'une classe à l'autre, il n'y a pas de frontières étanches mais que dans le processus de transformation, l'accent porte tantôt sur un élément tantôt sur un autre ; on devrait aboutir à un concept englobant, générique de la traduction, rendant possible l'intégration des divers types : l'orien-

tation de l'axe correspondrait, de gauche à droite, à un degré de plus en plus grand de transformation. La notion de continuum autorise à dépasser une catégorisation non fondée en théorie, d'utilité pratique quasi nulle, mais qui hante toujours les réflexions sur la traduction, comme si elle allait de soi. Il resterait à approfondir les éléments constitutifs de la traduction, le processus de transformation même — c'est là l'objet de la traductologie.

(1) À l'opposé de ceux qui fondent la traduction uniquement sur une analyse linguistique, on trouve ceux qui voient dans la linguistique la « science de la traduction ». Leur postulat est que là où il y a communication, il y a « *interprétation* » : toute utilisation du langage est une « traduction » — le « sens d'un signe linguistique est sa traduction dans un autre signe ». Cette thèse de Jakobson a été reprise par bien des chercheurs pour lesquels une théorie du sens fonctionne comme une théorie de la traduction. Dans l'interaction ordinaire, comme exemples de « traduction », on a les définitions, la synonymie, les opérations métalinguistiques : « qu'est-ce que tu veux dire ? », « qu'est-ce que tu entends par là ? », « ça veut dire quoi ? »... Dans cette perspective, cette transformation qu'est l'usage quotidien de la parole n'est pas sans analogie avec « l'interprétation » du philosophe, de l'acteur... : tout discours sur le langage (retour de l'énoncé sur lui-même) implique, inconsciemment ou pas, un point de vue — à défaut d'une théorie — sur le sens, sur le sujet, sur le social. La tradition rhétorique a traité la *paraphrase* (au plan du discours) comme une activité de reformulation par laquelle un locuteur restitue, en totalité ou en partie, condensé ou amplifié, le contenu d'un texte-source (TS) sous la forme d'un texte second (Ts) : cette activité repose sur une « interprétation » de TS, variable selon les locuteurs, les circonstances de réception ... d'où la variabilité de toute restitution, toujours et la possibilité de polémique. Le jeu dans le discours et inévitable — dû à l'ambiguïté lexicale parfois, à l'équivocité exprès d'un paragraphe, à la pluralité des niveaux de décodage... Cette activité enfin suppose une identification de la signification inférée de TS à celle de Ts qui fait que le lecteur de TS se donne aussi comme énonciateur de Ts. Curieusement, V. Savory (1968 : 152) assimile la traduction, entendue dans son sens traditionnel, à une paraphrase si on renonce à la « fidélité » (littérale) pour s'adonner à une liberté excessive : outre que l'excès n'est pas défini, cette affirmation ignore que toute énonciation est reformulation, transformation de formes puisqu'elle reprend, répond à un autre discours, implicite ou non (cf. la notion de « dialogisme » développée par Bakhtine).

Ainsi, pour certains linguistes, philosophes et rhétoriciens, la « traduction » n'est pas une activité secondaire : elle est la base même, le processus élémentaire de la prise de parole, de l'élaboration du sens.

(2) La « *traduction* », à elle seule, est une catégorie plurielle qui justifierait son propre continuum tant elle a reçu de définitions plus ou moins approximatives : du calque maximum (reproduction pure et simple d'un contenu) à l'impossible identité sémantique, en passant par plusieurs degrés d'équivalence. De nombreux qualificatifs ont accompagné la « traduction », sans guère d'autres précisions souvent :

■ soit pour désigner le « genre » de l'original (en fonction du genre discursif ou du domaine de connaissance) : la « traduction » serait alors poétique, juridique, scientifique, médicale...

■ soit pour désigner la qualité du texte finalement produit : la « traduction » serait fidèle (à l'esprit), littérale (mot à mot ; psitacisme), interlinéaire... ; elle serait tantôt transcodage, tantôt transposition ... toujours soucieuse de ne pas être prise en flagrant délit de « trahison ». La « traduction » ne serait qu'un exercice qui devrait retrancher, ajouter... en collant le plus possible à la surface du texte de départ (on se réfère alors, pour être objectif, à une linguistique de phrase : nombre de mots, équivalences lexicales, traits syn-

taxiques). Fantasme autant que travail, la « traduction » serait un vœu pieux puisque, change de formes, elle ne voudrait surtout pas « déformer », comme si l'interprétation, la transformation d'un texte étaient inévitablement « gauchissement ». Cette approche, longtemps dominante, est normative mais ses normes, linguistiques et morales, ne sont jamais définies, sinon en creux ou négativement : c'est le propre d'une approche idéologique plus que scientifique. Les discours sur la « traduction » ont ainsi multiplié des notions comme perfection, élégance, précision, clarté, équivalent naturel, exactitude... Ce consensus sur ce que doit être une « bonne » traduction subit aujourd'hui les coups de boutoir de la traduction automatique, de ses questions pressantes : peut-on évaluer la traduction (pré- ou postéditée) d'un compte rendu, d'un rapport, d'un manuel technique avec les mêmes critères qu'il y a 10-30 ans appliqués à un texte littéraire, lorsque les communications internationales n'avaient pas leur caractère actuel d'urgence ? On retrouve ici le passage de l'approche « linguistique » à l'approche « communicative » qu'on a essayé d'éclairer en première partie. Et plutôt que d'opposer théorie à pratique, ne faut-il pas mieux envisager de traiter du rapport de la théorie et de la pratique ensemble à la technique ? Autre évidence qui interpelle l'approche normative : si l'identité entre deux textes (à signifiant différent, signifié et fonction identiques) existe, pourquoi et comment plusieurs traductions du même texte peuvent-elles coexister ou être produites successivement ?

Ainsi l'histoire et les techniques interrogent la « traduction » ; au lieu de considérer le travail de traducteur comme un travail de « copie » qui ne devrait pas laisser de traces, n'est-il pas plus important de répondre aux questions suivantes : peut-on se donner des moyens pour définir les rapports entre un original et sa traduction ? La communication doit-elle se bloquer sur une perception formaliste, puriste de l'expression ?

(3) Les tenants de la vision normative de la traduction en ont senti presque toujours les limites : ils ont ainsi introduit la notion d'« *adaptation* » (publicitaire, dramatique...) — marquant leur hésitation entre le texte, et uniquement lui, et le texte en fonction du public visé. Il est difficilement tenable dans un effort de systématisation de maintenir une telle séparation : aucun texte n'est pur agencement de structures, indépendant des contraintes situationnelles.

(4) L'« *interprétation* » dans le sens professionnel — consécutive, simultanée, chuchotée ou de liaison, mériterait d'être davantage analysée ; même si elle sert de point de départ à la théorie interprétative de la traduction (développée par Seleskovitch, Lederer et autres), elle justifierait bien des recherches sur ses spécificités. Parfois synonyme de « traduction orale », ressemble-t-elle à la catégorie (2), « traduction », pour s'en écarter justement à cause de son oralité ? La différenciation écrit/oral n'est-elle que le seul trait distinctif ? La communication orale peut-elle se réduire aux idées à véhiculer, à transférer comme si le sens — transparent toujours ? — était indépendant des formes (de la langue de départ, de celle d'arrivée) ? En tout cas, un interprète ne peut s'en tenir aux propositions, aux *a priori* de l'approche normative : l'implicite, la matière même des discours à rendre, les rapports de pouvoir qui se jouent dans les échanges internationaux — dans et par les discours — sont trop prégnants pour que la littéralité ait encore sa pertinence.

(5) À l'autre extrême de l'axe, il y a la *corédaction* — deux versions originales qui portent sur le même référent, et la *réécriture* qui tend à faire de la traduction un texte en langue d'arrivée le plus « authentique » possible. Entre (2), (3) et (5) il y a différence de degré, pondération différente sur tel ou tel facteur de la communication. On pourrait inclure ici un autre aspect de l'*adaptation* : celle qui consiste à interpréter des signes linguistiques verbaux, puis à les reformuler en signes non linguistiques (recodage d'une langue en langage artificiel ; mise en scène théâtrale, cinématographique d'un roman ;

poème mis en chanson, etc.). Distincte de la traduction fidèle (catégorie 2) — opposée à elle ? — on aurait donc une transposition ou une récréation pure et simple, avec parfois ces commentaires cocasses : « film adapté ... librement de / réalisé sur une idée de », etc.

On aura remarqué que les catégories conventionnelles sont imprécises, résistent aux définitions : elles se recoupent souvent sans parvenir à marquer leur spécificité⁸. Il est temps, semble-t-il, de développer donc un concept plus large de la traduction — qui puisse indiquer qu'il s'agit toujours de transformation de formes, dans la dynamique d'une communication. Dès lors, la problématique de la traduction rejoindrait celle de tout texte : comment crée-t-elle du sens ? Comment contrôle-t-elle le jeu entre le sens intentionnel et le sens reçu ? Comment mesurer l'effet du texte sur les récepteurs ?

Si la traduction vise à rendre le même effet, que veut dire le « même » ? La traduction est-elle réduction de l'Autre au même, à soi (annulation de l'échange interculturel) ou ouvre-t-elle à la différence ? Quelle est la dialectique entre les deux parties de cette alternative ? Ces questions dépassent la seule compétence du traducteur : elle est question de société. Comme toute compréhension (catégorie (1), la traduction (2 à 5) n'échappe pas à la contradiction : « elle nous demande de changer sans changer, de devenir autre sans cesser d'être nous-même » (O. Paz), elle est expérience de ce qui n'est pas nous (individu ou peuple), tout en nous permettant d'accéder à notre identité propre. Elle remplit une fonction médiatrice : non pas mélange, « contamination » (autre mot de l'approche normative) mais métissage où les différences ne sont plus occultées.

Notes

1. Le langage de l'informatique impératif, binaire reflète cette manière de penser, bien plutôt qu'il ne la détermine — contrairement aux affirmations de certains qui appréhendent les dommages futurs que va entraîner ce langage sur notre pensée.
2. L'article défini est peut-être sécurisant ; il n'empêche qu'il y a plusieurs approches pragmatiques, que la sociolinguistique n'est pas une, que l'analyse du discours met l'accent sur tels ou tels facteurs selon l'idéologie, les traditions linguistiques, le bagage théorique de ceux qui la pratiquent.
3. En mettant ici linguistique et traduction sur le même plan, je ne préjuge pas du statut de la traduction (discipline scientifique, champ théorique, pratique exclusivement, art...).
4. Je laisse à d'autres le soin d'interpréter les analogies créées par le vocabulaire (inflation, concurrence, réévaluation, réajustement utilisés plus haut et maintenant : mutation).
5. Dans les nouveaux médias électroniques, tout est perçu comme « information », lancée par des phrases brèves, indépendantes, répétitives ... sinon par sigles, abréviations. Instructions, directives à donner ou reçues ne sont exprimées que dans un nombre limité de structures, de formes.
6. On citera, pêle-mêle : D. Seleskovitch, M. Pergnier, J. Delisle, W. Wilss...
7. Elle est utilisée en créolistique, en sociolinguistique... (problématique du changement linguistique, de la variation linguistique : invalidation de la dichotomie diachronie/synchronie, dépassement du locuteur-auditeur idéal, observation des mésolectes...).